

Détail sur la production de T4A pour les prêtres

Un T4A doit être produit si :

Les montants de ministère sont admissibles à la case 048 pour la production des T4A. À la fin de l'année, si un prêtre a reçu plus de 500\$, on devra lui fournir un T4A.

Les ministères sont versés aux prêtres qui célèbrent la messe et qui ne font pas partie de la fabrique en question et sont de 25\$ par messes célébrés.

Les T4A ne doivent pas inclure les montants suivants :

- Intentions de messes versées au prêtre (10\$)
- Frais de déplacement
- Tout types de remboursement de dépenses

Créé par :	Mis à jour le :
SA	2026-03-27